

Ind.	Date	Début	Dess./Zel.	Visum	Désignation/Description	Visum MO/B
a	04.12.20	maan	CEG	CEG	Ajout du mur de soutènement de la Gérine, élargissement chaussée pour passage des longs-bois	
b	17.03.23	vosi	CEG	CEG	Ajout de mesures environnementales	
c	29.04.26	hoal	CEG	CEG		

FIBOURG, LE : ..... L'AUTEUR DU PROJET: .....

**ADOPTÉ PAR LE SERVICE DES PONTS ET CHAUSSEES**

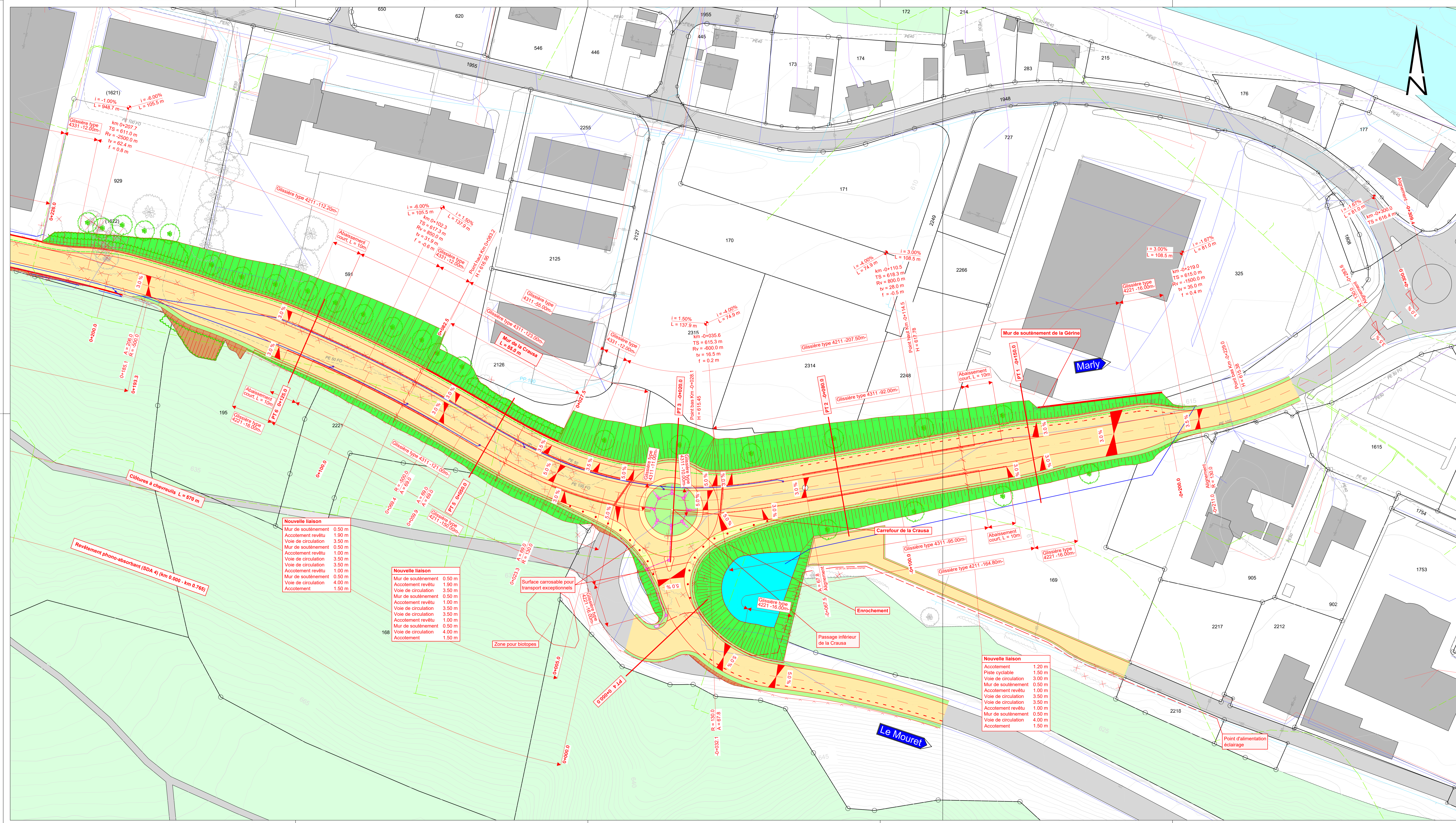
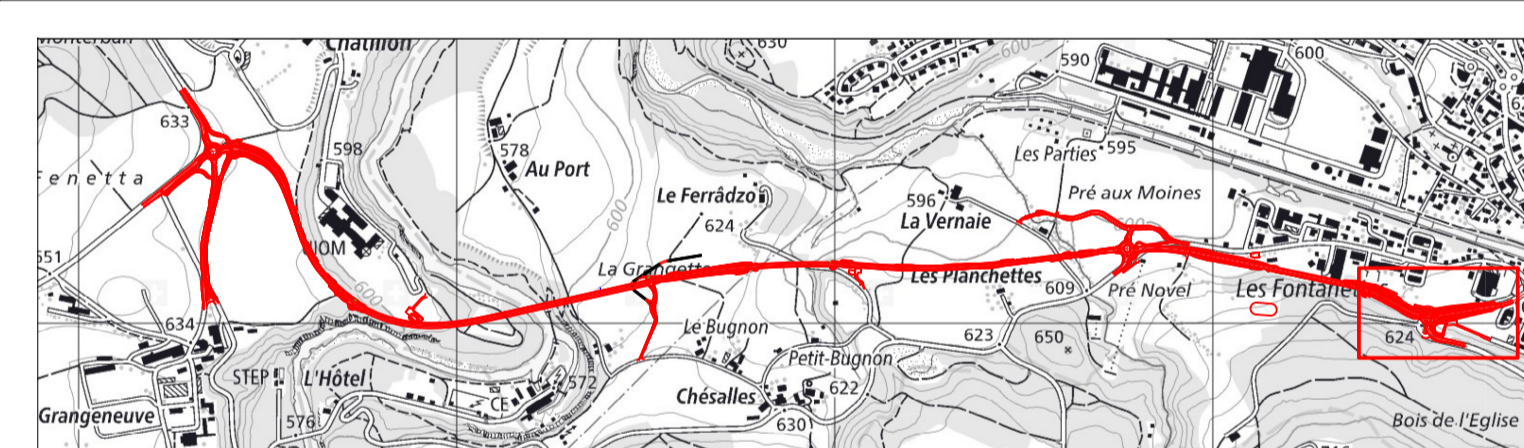
FIBOURG, LE : ..... SECTION PROJETS ROUTIERS

L'INGENIEUR CANTONAL : ..... VISA : .....

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DE TRENTE JOURS DANS LA FEUILLE OFFICIELLE N° ..... DU .....

APPROUVE PAR LA DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL, DES INFRASTRUCTURES, DE LA MOBILITE ET DE L'ENVIRONNEMENT

FIBOURG, LE : ..... LE CONSEILLER D'ETAT, DIRECTEUR : .....



**Légende**

<b>Projet</b>	<b>Existant</b>
Axe de la chaussée	Limite de parcelle
Projet	Route existante
Voie de circulation	Bâtiment existant
Accotement	Forêt
Talus en tranchée	Ruisseau, rivière
Talus en remblais	Lignes HT aériennes
Bassin d'infiltration / de rétention	Électricité
Ouvrages d'art	Canalisations eaux claires
Surfaces carrossables en dehors de la chaussée et du trottoir	Canalisations eaux mixtes
Mobilité douce	Canalisations eaux usées
Parois antibruit	Canalisations eau potable
Lignes HT aériennes enterrées	Haie
Canalisations	Abre
Batterie de tubes enterrée du Groupe e	<b>Démolition</b>
Batterie de tubes éclairage public	Élément à démolir
Candélabre	
Clôture, hauteur 2m	
Haie	
Abre	

**Revêtement**

de -0+038 à 0+000	de 0+000 à 0+765	de 0+765 à 0+835	de 0+835 à 1+270	de 1+270 à 3+492
Revêtement standard	Revêtement phono-absorbant (SDA 4)	Revêtement standard	Revêtement phono-absorbant (SDA 4)	Revêtement standard

**Nouvelle liaison**

Mur de soutènement	0.50 m
Accotement revêtu	1.90 m
Voie de circulation	3.50 m
Mur de soutènement	0.50 m
Accotement revêtu	1.00 m
Voie de circulation	3.50 m
Voie de circulation	3.50 m
Accotement revêtu	1.00 m
Mur de soutènement	0.50 m
Voie de circulation	4.00 m
Accotement	1.50 m

**Nouvelle liaison**

Mur de soutènement	0.50 m
Accotement revêtu	1.90 m
Voie de circulation	3.50 m
Mur de soutènement	0.50 m
Accotement revêtu	1.00 m
Voie de circulation	3.50 m
Voie de circulation	3.50 m
Accotement revêtu	1.00 m
Mur de soutènement	0.50 m
Voie de circulation	4.00 m
Accotement	1.50 m

**Nouvelle liaison**

Accotement	1.20 m
Piste cyclable	1.50 m
Voie de circulation	3.00 m
Mur de soutènement	0.50 m
Accotement revêtu	1.00 m
Voie de circulation	3.50 m
Voie de circulation	3.50 m
Accotement revêtu	1.00 m
Mur de soutènement	0.50 m
Voie de circulation	4.00 m
Accotement	1.50 m